



LE CERCLE DES ÉPARGNANTS

LETTRÉ
D'INFORMATION
DU CERCLE DES
ÉPARGNANTS

Novembre 2012

N°76



L'EDITO

QUAND L'ÉPARGNANT SE PREND POUR L'ÂNE DE BURIDAN

Les épargnants comptent parmi les premiers contributeurs au redressement des comptes publics. Félicitons-nous d'en avoir en grand nombre pour financer les dépenses publiques, le logement social ou la Banque publique d'investissement. Mais à force de tirer sur le pianiste, celui-ci risque de ne plus jouer de musique ou d'en jouer de plus en plus mal. Certes, les épargnants n'ont que ce qu'ils méritent et paient pour leurs nombreux défauts. Il est, en effet, toujours très dangereux de constituer, en France, des cagnottes. Elles attirent le mauvais œil. Par ailleurs, de quel droit et comment ont-ils pu, en période de crise, mettre de l'argent de côté ? Une telle effronterie ne doit-elle pas être sanctionnée par une forte augmentation des impôts ? L'épargnant n'est-il pas responsable d'un crime de lèse croissance en préférant le futur au présent ? Certes, il évite de creuser, un peu plus, le déficit commercial de la France qui dépasse les 70 milliards d'euros. Mais, il pourrait être aussi poursuivi pour complicité de dérapage des dépenses publiques. Ne prête-il pas de l'argent à taux réduit à l'Etat sans bourse comptée ? Enfin, l'épargnant français n'est-il pas une fourmi frileuse ayant une profonde aversion au risque préférant placer son argent à court terme ? En la matière, il faut l'avouer l'Etat ne manque pas une occasion de l'encourager dans ses vices. Accusé de tous les maux, taxé de toute part, l'épargnant devrait se transformer en cigale mais le Français est têtu et aime déjouer les pronostics. Contre toute logique, les Français pourraient, dans les prochains mois, épargner encore plus afin de payer leurs impôts, préparer leur retraite et rêver pourquoi pas à un monde meilleur.

Philippe Crevel

L'ACTUALITE



L'ASSURANCE-VIE SOUFFRE MAIS NE ROMPT PAS

Depuis le début de l'année 2012, l'assurance-vie n'aura connu que deux mois de collecte positive. En France, c'est connu, tirer sur les stars en difficulté ou sur les ambulances fait partie des sports préférés. Mais, il n'est pas inutile de revenir sur l'évolution du patrimoine des Français qui représente désormais 7 années de revenus. Le poids dans le patrimoine des ménages de l'assurance-vie est ainsi passé de 21 à 42 % de 1996 à 2012. Elle a réussi à capter une grande partie de l'épargne longue des Français qui se sont détournés des actions et des obligations en direct. Les OPCVM qui ont connu leurs heures de gloire dans les années 80 ont moins la cote. Les épargnants ont opté pour le fonds euros et pour les unités de compte. L'assurance-vie permet aux Français d'accéder à des placements sophistiqués sans en porter directement tous les risques et sans devoir gérer leur portefeuille au jour le jour.



LOIN DES SENTIERS BATTUS

Pour gagner un peu d'argent, l'heure est à l'Afrique. Depuis le début des années 2000, le taux de croissance de ce continent est de 5,5 %. En 2011, la croissance au Ghana a été de 14,3 %, au Nigéria de 7,4 %, en Guinée Equatoriale de 7,8 % et en Ethiopie de 7,5 %. L'Afrique compte une classe moyenne de 300 millions de personnes et le nombre de diplômés s'accroît fortement ce qui attire les investisseurs étrangers et surtout chinois.



20 000 MILLIARDS DE DOLLARS !!!

Les actifs des fonds de pension ont atteint 20,1 mille milliards de dollars fin 2011. La perte de valeur de 3 400 milliards dollars enregistrée en 2008 a été ainsi effacée. Les fonds de pension représentent 72,4 % du PIB des pays de l'OCDE en 2011 contre 67 % en 2001.



LA LIBRE PENSÉE



RETRAITE, COMMENT ÉVITER LA BÉRÉZINA ?

La réforme des retraites de 2010 reposait sur des hypothèses économiques jugées, alors, par certains, comme pessimistes. Le taux de productivité attendue avait été fixé à 1,8 %, le taux de croissance à 2 % et le chômage, en fin de période à 6 %. Or, aujourd'hui, deux ans, après son adoption, l'économie a pris un tout autre chemin. La France n'a toujours pas effacé les stigmates de la récession de 2009 et pire, le potentiel de croissance se contracte sous l'effet d'une violente désindustrialisation et d'une panne des gains de productivité. De ce fait, nul ne peut ignorer qu'une nouvelle réforme sera rapidement incontournable. Evidemment, le calendrier électoral laisse peu de marges. En effet, 2014 sera marquée, tout à la fois, par les élections municipales et les élections sénatoriales, deux élections clefs. Toujours en 2014, il y aura les élections européennes. En 2015, ce sera au tour des élections cantonales et régionales. L'année 2016 sera, logiquement, une année sans scrutin mais l'élection présidentielle sera déjà dans toutes les têtes. De toute façon, ce n'est pas durant la dernière année qu'une grande réforme des retraites pourra être entreprise. Déjà, en 2010, deux ans avant la fin de son mandat, Nicolas Sarkozy avait éprouvé les pires difficultés à faire admettre l'impérieuse nécessité de reculer l'âge de départ à la retraite. De ce fait, logiquement, l'année 2013 devrait être une année avec réforme des retraites à moins de laisser du temps au temps et d'attendre 2017...

A SUIVRE...



IMMOBILIER, LA BAISSÉ PRENDRAIT-ELLE SES QUARTIERS D'HIVER ?

La France figure parmi les rares pays où le prix de l'immobilier n'a pas, ces dernières années, réellement diminué. Le manque de logements, l'augmentation progressive mais surtout la valeur refuge de la pierre expliquent cette spécificité. Entre la diminution des crédits et la baisse de la demande de logements neufs, plusieurs signes semblent démontrer qu'un sommet a été atteint. De peur de provoquer une contagion de baisses, les professionnels tentent de maîtriser l'information. Il n'en demeure pas moins que les délais de revente s'allongent tout comme les remises. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder fleurir les panneaux « à vendre » et « à louer » à Paris et dans les grandes villes.



LE MADELIN A SAUVÉ SA PEAU FISCALE, AUTANT EN PROFITER !

Avec l'assurance-vie, les contrats Madelin ainsi que les Plans d'Épargne Retraite Populaire sont les gagnants de la joute fiscale en cours. En effet, leur régime fiscal n'a pas été modifié par les pouvoirs publics. De ce fait, avec la fin d'année qui se rapproche, il est temps de penser à effectuer des versements ou à ouvrir un contrat retraite d'autant plus que les nouvelles en provenance de la retraite par répartition ne sont pas très bonnes : augmentation des taxes, maintien des pertes pour le régime général et déficits techniques pour les complémentaires conduisant à une baisse du taux de remplacement.

Au titre des revenus 2012, pour le PERP, les cotisations sont déductibles dans la limite de 10 % des revenus professionnels retenus jusqu'à huit fois le plafond annuel de la sécurité sociale soit 29 097 euros ou dans la limite de 10 % du plafond annuel de la sécurité sociale (PASS) soit 3 637 euros. Pour le Madelin, les cotisations versées sont déductibles à hauteur de 10 % du bénéfice imposable dans la limite de huit fois le PASS, soit 29 097 euros, plus 15 % sur la fraction du bénéfice comprise entre une et huit fois le PASS (plafond de 38 190 euros), soit une déduction maximale de 67 287 euros. Pour les professionnels dont le bénéfice imposable de 2012 est inférieur ou égal à 36 672 euros, la déduction est égale au minimum à 10 % du PASS, soit 3 667 euros.



LA PROBLÉMATIQUE DU FINANCEMENT DES PME

Les PME françaises se financent à 92 % par le crédit bancaire, à 7 % par le capital investissement et à 1 % par les marchés financiers. Dans les pays anglo-saxons, les marchés et les business angels sont des apporteurs majeurs du financement des PME. En France à défaut de développer le capital investissement, ce sont les pouvoirs publics qui sont appelés à assurer le rôle de banquier.

Le Cercle des Epargnants,
partenaire du Groupe Generali

generation
responsable



LETTRE EDITÉE PAR LE
CERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel
Comité de rédaction : Sarah Le Gouez
11, bd Haussmann • 75009 Paris
T : 01 58 38 65 87

www.cercladesepargnants.com
contact@cercladesepargnants.com